



15ème législature

Question N° : 41693	De Mme Clémentine Autain (La France insoumise - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > sang et organes humains	Tête d'analyse > Niveau des réserves de sang détenues par l'EFS	Analyse > Niveau des réserves de sang détenues par l'EFS.
Question publiée au JO le : 05/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le niveau anormalement bas des réserves de sang détenues par l'Établissement français du sang. Les conséquences importantes de la pandémie de covid-19 se répercutent sur l'ensemble du système de santé du pays. Ce jour, c'est l'Établissement français du sang qui fait état du manque d'au moins 30 000 poches nécessaires pour pourvoir au besoin existant dans le pays. Si l'EFS a déclaré être prêt à déployer un dispositif exceptionnel afin de rattraper ce retard, il demeure qu'au moins 200 postes supplémentaires de soignants habilités à réaliser la collecte de dons restent vacants. D'autre part, l'ensemble de la population n'est pas, à cette heure, informée de l'existence de ce besoin exceptionnel et n'a donc aucune raison particulière d'entreprendre davantage de démarche pour participer à des opérations de dons du sang que d'habitude. Elle souhaite donc savoir quelles dispositions il compte mettre en place pour répondre au manque de moyens humains existants et quelles mesures de communication sont à l'ordre du jour pour inciter l'ensemble des Français volontaires à donner leur sang.